

**Avenir du canton, réforme des institutions, élection complémentaire au Conseil d'Etat :  
Un projet global dans lequel chaque socialiste a son rôle à jouer.**

Les discussions du Grand Conseil autour des mesures d'assainissement sur lesquelles le peuple devra voter en novembre et les débats budgétaires qui se préparent sont révélateurs des difficultés dans lesquelles le canton se débat depuis maintenant 15 ans. La philosophie du « moins d'Etat » qui est largement appliquée dans les sphères fédérales, entraîne des coupes budgétaires sans précédent, et ajoute encore à l'incertitude budgétaire cantonale. Par cascade, les reports de charges de la Confédération sur les cantons se répercutent du canton sur les communes. Dans le Parlement cantonal, on assiste régulièrement à des passes d'armes épiques entre le Conseil d'Etat et les députés-syndics ou -municipaux. Quelques exemples de projets épineux: le transfert de routes cantonales aux communes, Police 2000, la nouvelle péréquation entre communes, la facture sociale... Ces discussions donnent l'impression que l'intérêt communal passe avant celui de la population! Je suis persuadée que la majorité des habitants de ce canton est d'abord soucieuse de bénéficier, dans sa région, de bonnes prestations dans des domaines aussi divers que la santé (hopitaux, CSM, EMS), la formation (accueil de la petite enfance, écoles, formation professionnelle), le social, la sécurité, les transports publics et l'entretien des routes, la culture, la justice. Avec le mode de vie actuelle et la mobilité professionnelle dont de plus en plus de personnes doivent faire preuve, la notion de région a changé dans les faits si ce n'est dans l'esprit des gens. Si l'on considère le logement, le travail, les loisirs, les amis, le rayon de « vie » de la population s'est considérablement élargi au cours des dernières décennies. Le contribuable paie ses impôts communaux à l'endroit où il dort, mais il paierait différemment à son lieu de travail, ou au siège de son club sportif.

Cette réalité, mise en regard des débats du Grand Conseil, montre un hiatus qui ne pourra pas se résoudre à coup de péréquations intercommunales dont la complexité n'a d'égal que le manque de transparence. Il faudra avoir le courage politique de réformer nos institutions; les lois en préparation sur les fédérations de communes, les agglomérations, les fusions de communes, le découpage des districts seront des instruments utiles, voulus par la nouvelle Constitution. Mais le principal obstacle pour mettre en route ces réformes est d'un autre ordre. Il est urgent de réconcilier le Conseil d'Etat et les municipalités de ce canton, d'instaurer une véritable concertation entre ces **deux niveaux de responsabilité d'un même Etat**, de construire un climat de confiance et d'engager des réflexions dans les communes. La population a droit aux meilleures prestations possibles, à un traitement équitable quelle que soit la région qu'elle habite, et ceci en payant des impôts qui ne diffèrent pas de manière trop importante d'une commune à l'autre. Une diminution du nombre de communes et une régionalisation bien pensée participeront à redonner un avenir au canton et contribueront à diminuer les problèmes financiers.

**La capacité d'analyse et le talent de négociateur que je connais à Pierre-Yves Maillard, son expérience fédérale et syndicale, pourront apporter dans ces domaines un dynamisme, un souffle bienvenu au sein du collège gouvernemental ; il contribuera à trouver des solutions innovantes, qui privilégieront la concertation pour obtenir les meilleures prestations à la population et une plus grande équité pour chaque habitant-contribuable de ce canton.**

Chaque socialiste, qu'il soit municipal, syndic, conseiller municipal ou général, simple citoyen, député ou Conseiller d'Etat, doit être porteur de ce projet de modernisation des institutions, pour permettre à nos projets sociaux de prendre forme dans chacune des régions du canton.

**Alors, camarades, commençons par élire Pierre –Yves Maillard au Conseil d'Etat !  
Et attelons-nous ensemble à ces réformes !**

Josiane Aubert, présidente du PSV